

## Actions assurées par le CCAS d'Ayguessives

- ↪ Emploi : Point Accueil Emploi (PAE),
- ↪ Aides sociales,
- ↪ Portage des repas à domicile,
- ↪ Portage des médicaments à domicile,
- ↪ Cadeaux de Noël,
- ↪ Aides aux vacances et sorties scolaires, stages, activités sportives et culturelles, séjours hors Ayguessives organisés par le Centre de Loisirs,
- ↪ Maintien à domicile des personnes dépendantes : aide à l'accès aux soins (*matériel médical, prothèses*),
- ↪ Plans : canicule et grand froid,
- ↪ Téléassistance,
- ↪ Journée de solidarité,
- ↪ Tarifs dégressifs (restaurant scolaire, ALAE).

## Point Accueil Emploi

*Vous êtes demandeur d'emploi*

Le CCAS vous informe sur les moyens qui vous permettront de trouver un emploi ou une formation avec l'aide de partenaires locaux et plus particulièrement avec la **MCEF du Sud Est Toulousain** Village d'entreprises – rue Gilles de Gennes – Bat. 10 – BP 87222–31678 LABEGE Cedex – ☎ Tél. 05 61 28 71 06 [www.mcef.midipyrenees.fr](http://www.mcef.midipyrenees.fr) . **Vous pourrez y rencontrer les conseillers des structures suivantes :**

- ▶ Base d'Accueil Interactive pour l'Emploi (BAIE)
- ▶ CIBC
- ▶ Mission Locale
- ▶ Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)
- ▶ Région Midi-Pyrénées - Bureau Territorial
- ▶ Service Emploi Entreprises de la communauté d'agglomération du Sicoval. Vous avez la possibilité de consulter les offres affichées sur le panneau situé devant la mairie

↪ Le CCAS vous permet d'accéder aux différentes informations sur les structures ci-dessus indiquées, pour cela prenez contact avec le secrétariat du CCAS ☎ 05 61 81 92 57

↪ Permanences locales : PLIE (Mairie de Baziège) - BAIE – Mission locale : Montgiscard (se renseigner auprès de la MCEF)

**Logements Sociaux** : vous trouverez auprès du secrétariat du CCAS les informations ainsi que les imprimés qui vous permettront de faire une demande de logement ☎ 05 61 81 92 57

**Les CCAS de Baziège, Ayguessives, Montgiscard (BAM) ont décidé de mener ensemble des actions solidaires.**

*Guide du Service Social de la Mairie d'Ayguessives – Edition 2011*



**Le Centre  
Communal  
d'Action  
Sociale  
d'Ayguessives**

***Vous accueillez  
Place du Fort  
31450 Ayguessives***

***aux heures d'ouverture des bureaux :***

***le lundi, mardi après midi  
mercredi, jeudi après midi,  
vendredi, samedi matin  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h***

**Téléphone : 05 61 81 92 57**

**[mairie.ayguessives31@wanadoo.fr](mailto:mairie.ayguessives31@wanadoo.fr)**

## Qu'est-ce que le CCAS ?

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a remplacé les anciens bureaux d'aide sociale. C'est un organisme distinct de la mairie. Il est administré par un conseil d'administration, présidé par le maire. Il anime une action de prévention et de développement social dans la commune. Il assure différentes missions directement orientées vers la population : aides et accompagnements pour les personnes âgées ou handicapées, les enfants et familles en difficulté, il lutte contre les exclusions. Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale et les transmet aux autorités ayant le pouvoir de décision (conseil départemental, préfecture, sécurité sociale).

Il est à l'écoute des personnes demandant de l'aide dans la discrétion.

### AIDES SOCIALES

Demandes d'aides, sur rendez-vous, examinées en commission et étudiées au cas par cas, en toute confidentialité.

### AIDE AU MAINTIEN A DOMICILE

Aides financières apportées aux personnes fragilisées par la maladie, le handicap : aides à l'accès aux soins, au port de prothèses ou aides pour l'amélioration de leur environnement (matériel médical,...) dans le cadre de leur maintien à domicile.

### PORTAGE DES MEDICAMENTS A DOMICILE

En cas d'urgence de traitement, il a été mis en place le Portage des médicaments à domicile en accord avec la Pharmacie d'Ayguésvives et sur ordonnance du médecin. Condition : habiter Ayguésvives. Téléphoner à la Mairie pendant les heures d'ouverture des bureaux au 05 61 81 92 57, un employé municipal se rendra au domicile du malade pour effectuer ce service gratuitement.

### PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Condition d'attribution : être âgé d'au moins 70 ans ou sans condition d'âge si le demandeur a un handicap (permanent ou non). Ces repas sont fabriqués par le personnel du restaurant scolaire, transportés dans des conteneurs isothermes et livrés à domicile par le personnel municipal du lundi au vendredi. Les tarifs des repas sont délibérés par le Conseil Municipal et fixés au 1er septembre de chaque année.

### TELEASSISTANCE

Le CCAS sert de relais entre le demandeur et le Conseil Général qui finance la mise en place d'un appareil branché sur le téléphone fixe. Cet appareil favorise le maintien à domicile des personnes qui conservent un lien prioritaire avec la famille, le médecin ou autre personne de leur choix. Service gratuit. Imprimé à retirer auprès du secrétariat de Mairie.

### PLANS : CANICULE ET GRAND FROID

Liste établie avec l'accord des personnes fragilisées et seules afin de les contacter et de s'assurer de leur état de santé lors des périodes estivales et hivernales.

### CADEAUX DE NOEL

Condition d'attribution : Etre âgé d'au moins 75 ans. Offerts à nos Aînés et distribués par les élus. Moment privilégié pour échanger des informations, se souhaiter les vœux traditionnels de bonne santé et de bonne année.

### AIDES AUX FAMILLES

Pour les sorties scolaires, stages, activités sportives et culturelles, séjours hors Ayguésvives organisés par le Centre de Loisirs. Aides aux familles accordées sous certaines conditions. S'adresser auprès du secrétariat de mairie pour toute demande.

### TARIFS DEGRESSIFS (restaurant scolaire, ALAE)

S'appliquent en fonction des ressources familiales. Les barèmes et tarifs sont délibérés en conseil municipal et prennent effet au 1er septembre de chaque année. Pour tout renseignement s'adresser auprès du secrétariat de mairie.

### SOLIDARITE

A plusieurs reprises le CCAS fait appel à la générosité des Ayguésvivois et fait aussi un don au CCAS de communes ou associations lors de catastrophes (inondations, séismes,...). Depuis quelques années, il participe à une journée de solidarité aidé de bénévoles Ayguésvivois (resto du cœur, secours populaire, téléthon...)